**Compte rendu du CTSD d’ajustement 2nd degré : 29/06/18**

Dès le début d’année, L’Unsa Education s’était émue des moyens colossaux alloués au dispositif « devoirs faits ». On rappelle que la pratique du travail personnel est loin de faire l’unanimité, y compris au collège où de nombreuses pédagogies novatrices peuvent voir le jour. Aujourd’hui, nous avons pu mesurer l’ampleur du gaspillage de moyens en apprenant que 76655 HSE ont été distribué en Seine Saint Denis pour « devoirs faits » Cela correspond à l’équivalent de **120 postes budgétisés dans le seul but d’accompagner une annonce ministérielle !** C’est l’équivalent de 3 collèges…

**L’Unsa éducation revendique que ces moyens puissent être attribués à d’autres projets** apportant de l’équité entre les élèves au sein des établissements.

Concernant les moyens Vie Scolaire, 31 postes d’AED et 6 postes de CPE ont été créés. Même si ces moyens sont encourageants, ils sont à mettre au regard de la hausse démographique et ils ne compenseront pas la perte du au non renouvellement des contrats aidés.

Pour les dispositifs spécifiques, la DSDEN annonce faire des efforts pour réduire les délais dans l’affectation des élèves en UPE2A. Par ailleurs, l’Unsa Education a fait remonter la situation préoccupante des élèves scolarisés en ULIS école à Bobigny. En effet, par manque de locaux, s’il y a 5 ULIS école sur la ville, il n’y a que 2 ULIS collège. Cela oblige des élèves à être scolarisé ailleurs, avec tous les soucis qu’une prise en charge non adaptée peut engendrer.

Les collègues nous ayant faits par des soucis sur leur établissement ont été prévenus des réponses apportées.